

2013/45

MAIRIE DE BAVANS
12 AVR. 2013
COURRIER REÇU

PK

COMMUNE : BAVANS (25550)

N°18/2013

Nos réf. : PK/JD/MCR

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION : 18/03/2013	L'an deux mil treize le vingt huit mars à dix neuf heures,
DATE D’AFFICHAGE : 28/03/2013	Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Pierre KNEPPERT, Maire.
NOMBRE DE CONSEILLERS : <i>En exercice : 27 Présents : 23 Votants : 26</i>	Présents : KNEPPERT Pierre, MERAUX Jocelyne, BELZ Christian, MAKSOUH Mourad arrivé à 19h20, PARRAIN Carole, CLAUDON Pierre, MORENO Christine, MANIAS Marcel, JACQUOT Laurent, FONTAINE Dalila, RENOUX Alain, GRIFFON Pierre, PERRON Danièle, MONNIN Jean-Pierre, MORASCHETTI Élisabeth, CHATELAIN Pierre, RADREAU Sophie, MARTINO Jean-Luc, BIGEARD Isabelle, AUDOUZE Yann, TRAVERSIER Agnès, GIRARD Jean-Claude, ATAR Nathalie.
OBJET : LOCATIONS COMMUNALES TRAVAUX ET SERVICES 2013	Excusés : GRILLOT Fabienne a donné procuration à BELZ Christian, PAGNOT Pascal a donné procuration à TRAVERSIER Agnès, MOUHOT Marcel a donné procuration à ATAR Nathalie. Absente : PETIT Betty. Monsieur Pierre GRIFFON est nommé secrétaire de séance.

MONTBÉLIARD
12 AVR. 2013

Le Conseil Municipal fixe ainsi qu’il suit les divers travaux, services et locations communales à compter du 1^{er} janvier 2013 :

Pour : 26 Contre : 0 Abstention : 0

DESIGNATIONS	TARIFS TTC 2012 EUROS	AUGMENT°	TARIFS TTC 2013 EUROS
Halte-Garderie :			
- Logement Christophe PAGNOT	559.29 €/mois	INSEE	571.81 €/mois
- Logement Thierry VERAZZI	600.56 €/mois	INSEE	624.75 €/mois
Maternelle Françoise Dolto :			
- Logement Nadine FREZARD	277.03 €/mois	INSEE	282.99 €/mois
Centre :			
- Logement Malek KARCHOUCI	190.00 €/mois		
- Logement Ludovic RICHARD	211.65 €/mois		
- Logement Carole VEUILLEQUEZ	362.22 €/mois		
- Logement Jean-Charles LAMBOLEY	230.83 €/mois		
Salle polyvalente :			
- Logement Marie-Christine DONZE	406.54 €/mois	INSEE	415.49 €/mois
Maison des Associations :			
- Logement Malek KARCHOUCI	200.00 €/mois	INSEE	200.00 €/mois
Primaire Bel Air :			
- Logement Bernard PASTEUR	482.64 € / mois		
Bibliothèque :			
- Logement Michelle SOLO	527.21 €/mois	INSEE	548.44 €/mois
Maison forestière :			
- Logement Serge TARBY	295.00 €/mois		295.00 €/mois
Location Poste	7 393.46 € / an	INSEE	7 368.28 € / an
Location appartements Poste :			
- Logement Denis LIEGEON	457.61 €/mois	INSEE	467.86 €/mois
- Logement Myriam GIRELLI	200.00 €/mois	INSEE	204.48 €/mois

DESIGNATIONS	TARIFS TTC 2012 EUROS	AUGMENT°	TARIFS TTC 2013 EUROS
Location Salle Polyvalente :			
– Sociétés locales	50,00 €/jour		50,00 €/jour
	85,00 € week-end		85,00 € week-end
– Habitants de Bavans	200,00 €/jour		200,00 €/jour
	300,00 € week-end		300,00 € week-end
– Habitants extérieurs	450,00 €/jour		450,00 €/jour
	700,00 € week-end		700,00 € week-end
– Sociétés extérieures	450,00 €/jour		450,00 €/jour
	700,00 € week-en		700,00 € week-en
Location Salle des Sociétés :			
– Sociétés locales	20,00 €/jour		20,00 €/jour
	30,00 € week-end		30,00 € week-end
– Habitants de Bavans	40,00 €/jour		40,00 €/jour
	70,00 € week-end		70,00 € week-end
– Habitants et sociétés extérieurs	70,00 €/jour		70,00 €/jour
	110,00 € week-end		110,00 € week-end
Location matériel (tables et chaises)	20.00 €		20.00 €
Location école du centre	(forfait) 200.00 €		(forfait) 200.00 €
Locations bennes :			
– Déchets triés	30,00 €		30,00 €
– Déchets non triés	50,00 €		50,00 €
Location terrain SALOMON	175.00 €/an		175.00 €/an
Prix terre	20,00 €/ m ³		20,00 €/ m ³
Cimetière :			
– Frais d'obsèques - creusement fosse par ateliers	100,00 €		100,00 €
– Concessions cimetière	120,00 €		120,00 €
– Columbariums	400,00 €		500,00 €
– Columbariums - emplacement sans marbre	200.00 €		200.00 €
Antennes Mont-Bart :			
– Radio Omega	160,00 €/an		160,00 €/an
Bois :			
– Stère façonné livré	37,00 €/stère		37,00 €/stère
– Stère à façonner	10,00 €/stère		10,00 €/stère
– Bûcheronnage m ³ abattu	8,40 €/ m ³		8,40 €/ m ³
– Grume m ³ débardé	6,10 €/ m ³		6,10 €/ m ³
– Bûcheronnage stère façonné	20.00 €/stère		20.00 €/stère
– Bûcheronnage stère transporté	7.00 €/stère		7.00 €/stère
Droit de place	25,00 €/camion 80 € / an/marchand ambulant 75 € /cirque		25,00 €/camion 80 € / an/marchand ambulant 75 € /cirque
Distillation	24,00 €/jour/habitant 48,00 €/jour/extérieur		24,00 €/jour/habitant 48,00 €/jour/extérieur
Pressoir	15,00 €/1/2 journ./habitant 20,00 €/jour./habitant 20,00 €/1/2 journ./extérieur 25,00 €/jour/extérieur		15,00 €/1/2 journ./habitant 20,00 €/jour./habitant 20,00 €/1/2 journ./extérieur 25,00 €/jour/extérieur
Affichage publicitaire	Suivant tarifs en vigueur		Suivant tarifs en vigueur
Composteur	15.00 € plastique 30.00 € bois		15.00 € plastique 30.00 € bois
Jardins	≤1 are 50 = 30.00 €/an ≤2 ares = 40.00 €/an >2 ares = 50.00 €/an		≤1 are 50 = 30.00 €/an ≤2 ares = 40.00 €/an >2 ares = 50.00 €/an
Marché	0.60 €/ml		0.60 €/ml
Participation Communes – CLIS	52 €/élève		50 €/élève
Emplacement terrasse	0.50 € / m2		0.50 € / m2

Restauration scolaire :

Tranches Quotient familial*	Tarifs en € au 01.09.12
0 – 480	3.35
481 – 580	3.90
581 – 680	4.43
681 - 900	5.00
901 – 1 000	5.25
+ 1 001	5.55
Extérieurs	5.55

Les enfants de CLIS ou CLAD bénéficieront des tarifs applicables aux habitants de Bavans

* (Quotient familial = net imposable année de référence / 12 mois / nombre de parts de la famille).

Périscolaire :

Tranches Quotient familial*	2 heures	1 heure 30	1 heure
0 – 480	1.50	1.13	0.75
481 – 580	1.60	1.20	0.80
581 – 680	1.80	1.35	0.90
681 - 900	2.00	1.50	1.00
901 – 1 000	2.20	1.65	1.10
+ 1 001	2.20	1.65	1.10
Extérieurs			
Inscriptions hors planning	1.20		
Le matin : facturation 1 heure ou 1 heure 30			
Le soir : facturation 1 heure ou 2 heures			
Matin et soir : addition des présences du matin et soir			

Crèche – Halte-Garderie :

Le taux d'effort appliqué aux ressources est de 0,06 % des revenus mensuels du foyer, par heure, pour une famille ayant un enfant et résidant à Bavans

	Composition de la famille			
	1 enfant	2 enfants	3 enfants	4 enfants
Taux horaire	0,06 %	0,05 %	0,04 %	0,03 %

En application de ce principe, la participation de la famille est progressive avec un plancher et un plafond.

Le plancher retenu est de 0,30 € / heure

Le plafond retenu est de 2,96 € / heure

Le calcul du tarif dépend des revenus de l'année précédente (voir avis d'imposition) et des prestations de la CAF perçues au moment du calcul.

Familles extérieures à Bavans : une majoration de 0,02 % est appliquée aux familles ne résidant pas à Bavans.

Tarifs de remplacement de la vaisselle (Salles Polyvalente et des Sociétés) :

Matériel	Tarifs €
Assiette plate	3.50
Assiette creuse	2.45
Assiette à dessert	1.25
Verre à pied	1.60
Verre Pyrex	1.25
Flûte à champagne	1.45
Cuillère	1.50
Fourchette	1.55
Couteau	1.55
Petite cuillère	0.75
Tasse à café	0.90
Soucoupe à café	0.90
Pichet	20.15
Légumier	6.85
Plat ovale	7.80
Soupière	10.35
Cendrier	0.75
Coupe à glace	0.90
Louche	3.80
Corbeille à pain	3.05
Verseuse isolante	33.55
Seau à champagne	19.05

Le Maire est autorisé à signer les pièces à intervenir.

Ainsi fait et délibéré en séance le jour, mois et an que dessus.



DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE
Transmise à la Préfecture le 28/03/2013
Publiée le 28/03/2013
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire

